

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[_Registre de copies de lettres envoyées](#)[_CNAM FG 15 \(14\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 20 décembre 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 20 décembre 1873

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 décembre 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destinationNancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur l'affaire Boucher et Cie. Sur des expériences d'émaillage faites par les experts qui, pense Godin, ont été non concluantes malgré les échantillons qu'il leur a fournis et doivent être cause du retard du dépôt de leur rapport. Godin précise qu'un ami de l'Assemblée nationale n'a pu obtenir de renseignements sur l'expertise de la part de Guignet.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Boucher et Cie](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Guignet, Charles-Ernest \(1829-1906\)](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation4 p. (179r, 180r, 181v, 182r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023
